



## AMÉNAGEMENT **ROCADE SUD**



# BILAN

## DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

Aménagement d'une voie d'entrecroisement  
en sens extérieur **entre les échangeurs 17 et 18**  
de la rocade de Bordeaux (A630)

## PRÉAMBULE

Par arrêté préfectoral en date du 8 décembre 2022, la préfète de Gironde, Fabienne BUCCIO, a fixé les dates et les modalités d'une concertation avec le public sur le projet de création d'une voie d'entrecroisement en sens extérieur de la rocade de Bordeaux (A630) entre les échangeurs 17 et 18. Conformément au Code de l'urbanisme, et notamment ses articles L.103-2 et R.103-1, cette concertation s'est déroulée du 4 janvier au 3 février 2023.

Le présent bilan de la concertation, établi par l'Etat, maître d'ouvrage du projet, a pour objet de restituer les échanges ayant eu lieu avec le public, d'en dresser la synthèse et d'indiquer les suites données par le maître d'ouvrage aux observations du public.

Le Préfet  
Etienne GUYOT



# 1 LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

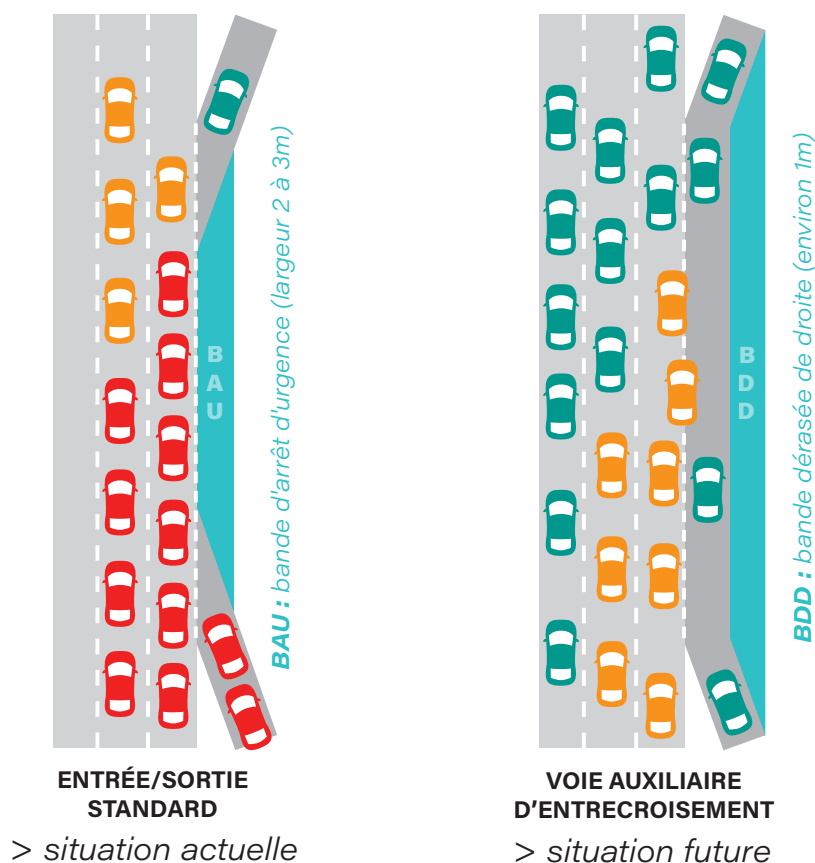
## Objectifs du projet

Actuellement, la rocade extérieure au droit de Villenave d'Ornon se présente avec deux entrées successives sur la rocade à l'échangeur 17 suivie d'une sortie très proche à l'échangeur 18. Cette disposition est source de difficultés d'accès pour les différents usagers de la route (ralentissements, croisements de véhicules, freinages brusques, etc.).

Ainsi, le projet de création d'une voie d'entrecroisement en sens extérieur entre les échangeurs 17 et 18 a pour objectifs :

- de participer à fluidifier et à apaiser le trafic sur cette section de la rocade entre les échangeurs 17 et 18 ;
- d'améliorer l'accès à la sortie 18 de Villenave d'Ornon ;
- de renforcer la sécurité des usagers sur cette section de la rocade.

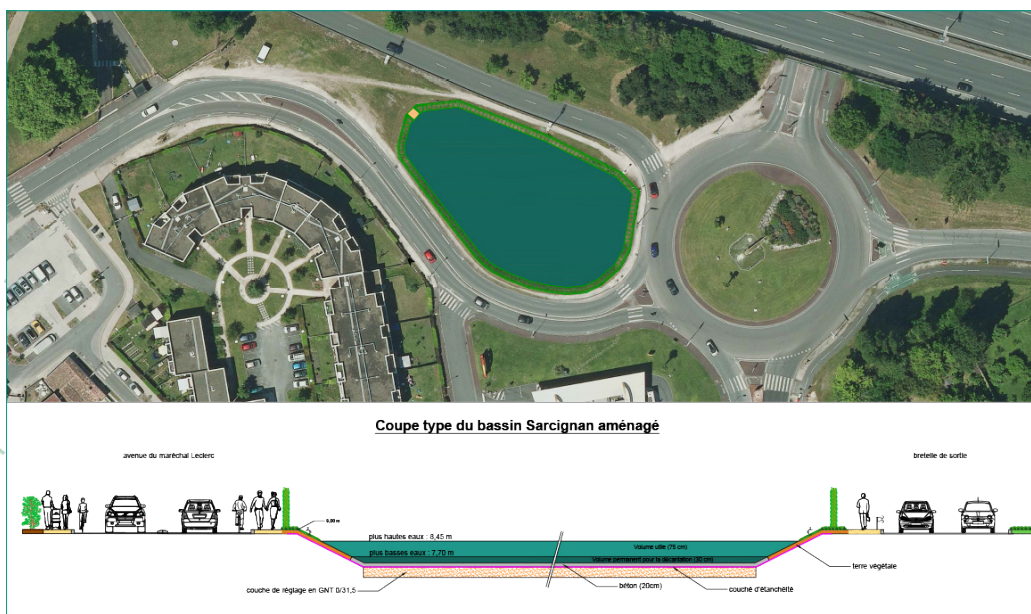
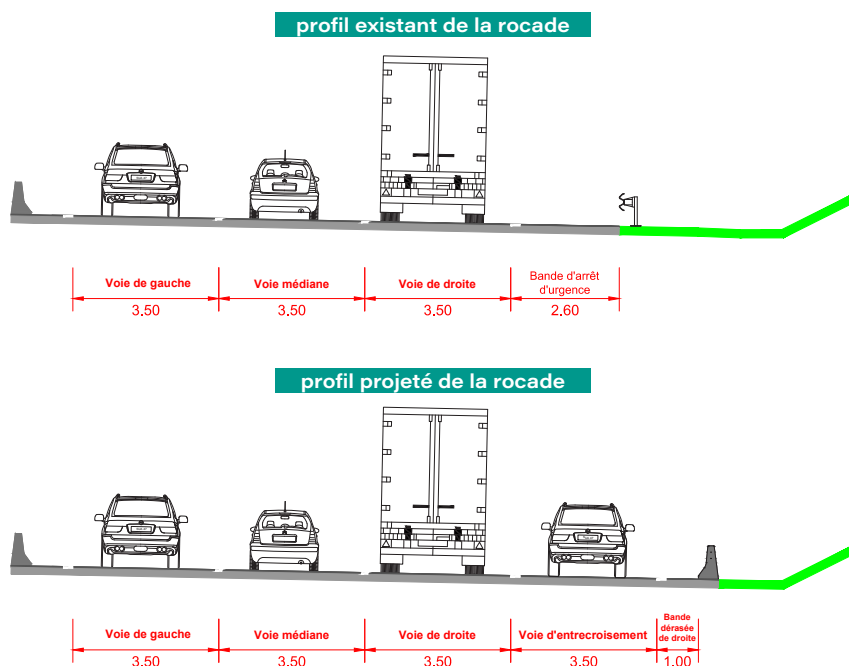
Avec cette voie auxiliaire d'une longueur de 800m, l'accès aux communes de Villenave d'Ornon et de Gradignan sera plus facile, plus rapide et plus sûr.



## Caractéristiques de l'aménagement

L'opération consiste en :

- la création d'une voie d'entrecroisement sur 800 mètres à l'emplacement de la bande d'arrêt d'urgence existante ;
- la mise aux normes du dispositif d'assainissement avec l'agrandissement du bassin Sarcignan (collecte des eaux puis traitement avant rejet dans le milieu naturel) ;
- la mise en conformité des équipements (dispositifs de retenue, signalisation horizontale et verticale).



Vue aérienne du bassin d'assainissement

## 2 LA CONCERTATION PUBLIQUE




Dans le cadre de l'opération de création d'une voie d'entrecroisement entre **les échangeurs 17 et 18 de la rocade extérieure de Bordeaux (A630)**, la concertation publique, conformément au Code de l'urbanisme et notamment ses articles L.103-2 et R.103-1, s'est déroulée **du 4 janvier au 3 février 2023**.

La concertation publique est un outil de participation qui permet d'associer les personnes (habitants, associations locales, etc.) et **a pour objectifs :**

- de communiquer au public les principales caractéristiques et orientations du projet ;
- d'informer le plus largement possible tous ceux qui peuvent être concernés par le projet ;
- d'écouter pour mieux prendre en considération les enjeux techniques, économiques, sociaux et environnementaux, en faisant émerger les attentes de la population ;
- de recueillir les observations et propositions du public.





Les modalités de la concertation ont été définies par l'arrêté préfectoral du 8 décembre 2022.

### Le public a été informé :

-  au moyen du dossier de concertation, mis à disposition du public :
  - sur le site internet de la DIR Atlantique : [www.dira.fr](http://www.dira.fr) ;
  -  en mairie de Villenave-d'Ornon.
-  lors d'une réunion publique organisée sur la commune de Villenave-d'Ornon le 25 janvier 2023.

En complément, trois communiqués de presse ont été publiés dans le journal Sud-Ouest les 3, 12 et 23 janvier 2023, pour informer le public sur les modalités de cette concertation.

### Le public a pu exprimer ses observations :

- par écrit :
  -  en ligne, sur le registre numérique accessible depuis le site de la DIR Atlantique ;
  -  par courrier adressé à la DIR Atlantique / MiMO ;
  -  sur le registre d'observations mis à disposition en mairie de Villenave-d'Ornon ;
-  oralement lors de la réunion publique organisée sur la commune de Villenave-d'Ornon le 25 janvier 2023.



# 3 LE BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

## Fréquentation du site internet dédié

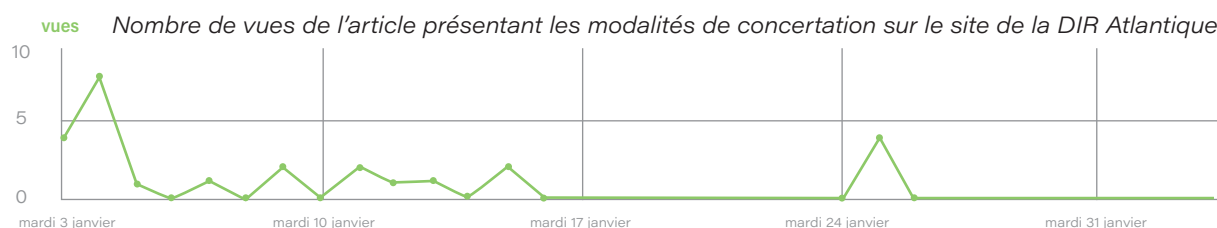
Le dossier de concertation était consultable sur le site internet de la DIR Atlantique : [www.dira.fr](http://www.dira.fr) .  
La page dédiée au projet comprenait 4 articles :

- la présentation du projet,
- la présentation des modalités de la concertation,
- l'accès aux différents documents (dossier de concertation, affiche A3 et flyer A5),
- l'accès au registre numérique (lien externe).

L'article présentant le projet a été consulté **356 fois** (334 vues uniques) avec un pic important de 237 consultations le jour du démarrage de l'enquête le 4 janvier 2023.

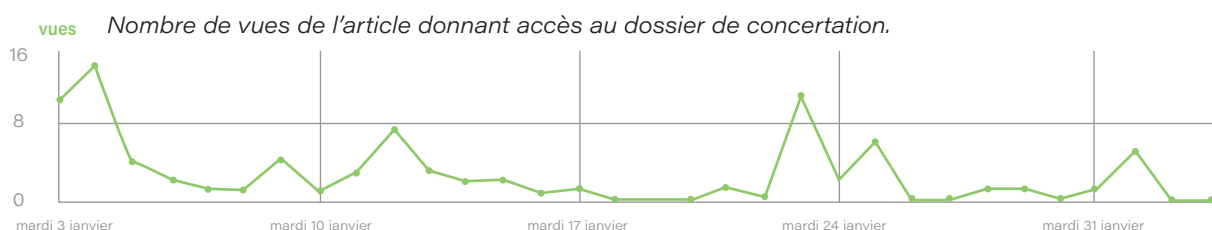


L'article présentant les modalités de concertation a été très peu consulté par les utilisateurs **26 vues** dont 20 vues uniques.



L'article permettant d'accéder aux documents de la concertation a été consulté **84 fois** (72 vues uniques). La fréquentation reste liée à la publication dans la presse et il a été observé **100 téléchargements** de documents selon la répartition suivante :

**52 %** le dossier concertation    **25 %** l'affiche A3    **23 %** le flyer A5

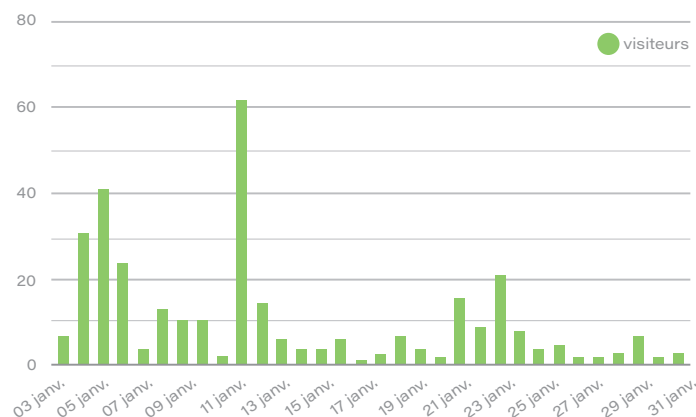


## Contributions sur le registre numérique

L'accès au registre numérique a été ouvert du 4 janvier au 3 février 2023 depuis le lien suivant : [www.registre-numerique.fr/amenagement-rocade-sud](http://www.registre-numerique.fr/amenagement-rocade-sud). Le site internet de la DIR Atlantique redirigeait vers la page d'accès au registre numérique pendant cette période.

Pendant cette période, **362 visites ont été recensées et 22 contributions ont été déposées.**

Le tableau ci-après identifie la fréquence de visite sur le registre numérique. Les pics de fréquentation sont similaires à ceux observés sur le site [dira.fr](http://dira.fr) et correspondent aux périodes de la publication d'avis dans la presse locale.



Les contributeurs sur le registre numérique ont déclaré résider, dans leur grande majorité, à proximité immédiate du projet. Le tableau ci-après recense les différents lieux de résidence.

Lieu de résidence	N° de la contibution	nombre
Villeneuve d'Ornon	4 6 9 13 14 16 18 20 22	9
Gradignan	11	1
Léognan	3	1
Cadaujac	1	1
Bordeaux	19	1
Lormont	8	1
Ambarès-et-Lagrave	12	1
Pompignac	15	1
Libourne	2	1
Andernos-les-Bains	5	1
Gujan-Mestras	10	1
Lesparre-Médoc	21	1
Pau	17	1
Paris	7	1
	<b>total</b>	<b>22</b>

La nature des contributions et les éléments de réponse du maître d'ouvrage sont énoncés à partir de la page 8.

## Contributions sur registre papier

Aucune contribution n'a été formulée sur les registres en format papier mis à disposition lors de la réunion publique et en mairie pendant toute la durée de la concertation publique.

## Contributions lors de la réunion publique du 25 janvier 2023

Le déroulement de cette réunion, les questions et les réponses afférentes sont annexés au présent rapport.

## Observations du public et réponses du maître d'ouvrage

Sur les 22 contributions recensées exhaustivement ci-après :

**1** avis défavorable

**21** avis favorables

10 avis sans remarque particulière

11 avis évoquant des problématiques diverses  
(bruit, comportement des usagers, divers)

### Avis défavorables au projet

Un seul avis défavorable au projet a été reçu lors de la concertation :

#### **C12 – Ambarès-et-Lagrave**

Objet : Avis défavorable

*Je suis opposé à cet aménagement, je suis utilisateur régulier de la rocade bordelaise et je pense que les aménagements ne sont pas la solution. La solution réside dans la diminution du nombre d'utilisateur en favorisant le covoiturage et en diminuant le nombre de poids lourds.*

→ Réponse du maître d'ouvrage :

*Les aménagements proposés dans le cadre de ce projet sont complémentaires d'actions menées en parallèle par l'État en faveur du covoiturage et des autres modes de déplacement, en lien avec Bordeaux-Métropole. Ce projet n'a pas vocation à augmenter la capacité de l'infrastructure mais doit permettre d'améliorer le niveau de congestion, d'apaiser la circulation et améliorer la sécurité routière au droit de la sortie vers Villenave-d'Ornon au bénéfice de tous les usagers de la rocade.*

### Avis favorables au projet

#### A) Avis favorables sans remarque particulière

Dix avis favorables ont été publiés sans remarque particulière et n'appellent pas de réponse de la part du maître d'ouvrage :

#### **C2 – Libourne**

Objet : Pour une voie d'entrecroisement

*En tant qu'utilisatrice de la rocade je vois que cette pratique existe déjà lorsqu'il y a de gros bouchons de circulation pour x raisons. C'est une bonne idée de l'officialiser.*

#### **C4 – Villenave-d'Ornon**

Objet : Pleinement d'accord

*C'est une très bonne idée ! Je valide cet aménagement.*



**C5 – Andernos-les-Bains**

Objet : Avis favorable

*Ce projet semble une évidence. J'espère qu'il y aura d'autres lieux où cela sera possible à envisager en attendant la réalisation d'un grand contournement.*

**C6 – Villenave-d'Ornon**

Objet : AVIS FAVORABLE

*Je suis favorable à cet aménagement. Vivant à Villenave d'Ornon et travaillant à Bruges, le retour le soir par la Rocade est un calvaire.*

**C7 – Paris**

Objet : Totalemment favorable à l'entretroisement de la rocade bordelaise

*Une excellente idée qui permettra de fluidifier la circulation*

**C8 – Lormont**

Objet : Voie d'entrecroisement Villenave d'Ornon

*Bonjour, Ce projet de création de voie d'entrecroisement me semble pertinent, je suis pour.*

**C11 – Gradignan**

Objet : Entrecroisement entre les échangeurs 17 et 18 de la rocade extérieure de Bordeaux (A630)

*Je suis très favorable à cet aménagement*

**C14 – Villenave-d'Ornon**

Objet : Création voie d'entrecroisement.

*À faire le plus vite possible. Une goutte d'eau dans ces embouteillages. Mieux que de ne rien faire. Cordialement.*

**C18 – Villenave-d'Ornon**

Objet : Voie d'entrecroisement entre échangeurs 17 et 18 sur A630

*Tout à fait favorable à cette proposition*

**C22 – Villenave-d'Ornon**

Objet : Très bonne idée.

*Très bonne idée*

## B) Avis favorables avec une demande d'extension du dispositif entre les échangeurs 16 et 17

### C1 – Cadaujac

Objet : création d'une voie d'entrecroisement entre les échangeurs 17 et 18 de la rocade bordelaise

*Il faut tout faire pour décongestionner cette rocade, le soir à partir de 16h30 c'est un enfer à partir du domaine universitaire. Il faut réaliser des voies d'entrecroisement dans le sens extérieur entre la 16 et la 17 pour éviter aux gens de couper par la station service ainsi qu'entre la 17 et la 18 et limiter les ralentissements en accordéon. La situation est de pire en pire sur ce secteur, en 2 ans mes trajets quotidiens se sont allongés de 10 à 15 min matin et soir pour faire Cadaujac/Pessac. Il y a de plus en plus de constructions immobilières sur Villenave d'Ornon mais les infrastructures routières ne suivent pas, cette voie d'entrecroisement sera sans doute un premier pas pour limiter ces ralentissements.*

### C3 – Léognan

Objet : Pour ne pas s'arrêter sur cette lancée.

*Je pense que cette voie d'entrecroisement serait la bienvenue, surtout vu la situation de la rocade en heures de pointe. Pour moi, cette rénovation sur ce secteur ne doit être qu'un début. D'autres voies de ce type pourraient voir le jour, comme une longeant les aires de repos entre les sorties 16 et 17, et ce dans les 2 sens. Cela éviterait le passage des usagers, avec une vitesse démesurée, dans les stations services ; et permettrait une réduction de la congestion entre les sorties concernées.*

→ Réponse du maître d'ouvrage :

*L'extension d'un tel dispositif entre les échangeurs 16 et 17 de la rocade intérieure a fait l'objet d'une étude par le maître d'ouvrage en 2020, mais l'aménagement envisagé reste dérogatoire aux règles de conception routière et ne peut être mis en œuvre actuellement.*

## C) Avis favorable avec une remarque sur la congestion de la sortie 18

### C9 – Villenave-d'Ornon

Objet : Concertation sur le projet de création d'une voie d'entrecroisement entre les échangeurs 17 et 18 de la rocade extérieure de Bordeaux (A630)

*Je suis favorable à ce projet, empruntant quotidiennement cette portion de rocade pour rentrer chez moi le soir à Villenave d'Ornon. Attention cependant, la sortie 18 est de plus en plus bouchée, certains soirs même depuis la bande d'arrêt d'urgence de la rocade.*

→ Réponse du maître d'ouvrage :

*La voie d'entrecroisement mis en place apportera une sécurité supplémentaire de l'utilisateur qui sera positionné sur la voie dédiée en sortie et non plus sur la bande d'arrêt d'urgence en cas de congestion.*

## D) Avis favorables avec une remarque sur le comportement des usagers

**C10 – Gujan-Mestras**

Objet : projet de création d'une voie d'entrecroisement entre les échangeurs 17 et 18

*Excellente idée cela devrait fluidifier ce secteur qui est souvent ralenti (pas seulement aux heures embauche/débauche), sous réserve que seule la file de droite cherche à s'engager sur cette nouvelle voie.*

**C16 – Villenave-d'Ornon**

Objet : Avis favorable

*Attention cependant, je crains que certains s'en servent comme d'une 4e voie et cherchent à se réengager au dernier moment sur la rocade, n'y arrivant pas forcément, bloquent le passage (quand ils ne roulent pas sur les zébras pour se réengager). On le constate souvent sur les sorties précédentes.*

**C17 – Pau**

Objet : Projet de création d'une voie d'entrecroisement rocade extérieure de Bordeaux

*Je suis entière favorable à ce projet. Attention à ceux qui souhaitent l'utiliser pour doubler par la droite.*

→ Réponse du maître d'ouvrage :

*L'aménagement se développant sur une longueur de voie assez courte (800m), le risque de dérive évoqué dans les contributions devrait être assez limité.*

## E) Avis favorables avec une remarque sur la circulation de l'A62 engendrant des difficultés sur la rocade

**C19 – Bordeaux**

Objet : Bon projet

*Projet de création d'une 4<sup>e</sup> voie opportun vu le trafic Il faudrait également envisager une révision entre les échangeurs 18 et 19 où les entrées de Rocade en 18 se heurtent littéralement aux sorties pour A 62 en 19. Configuration complexe mais indispensable.*

**C15 – Pompignac**

Objet : J'ai cru à une erreur mais non

*Bonjour, Entendant parler du projet j'ai trouvé que c'était une excellente initiative, une voie d'entrecroisement entre les échangeurs 17 et 18.*

*Pratiquant la rocade au quotidien aux heures de bureau (c'est un enfer), je suis confronté à des ralentissements systématiques à ce niveau sur la rocade.*

*Aujourd'hui je lis 'rocade extérieure', je crois d'abord à une erreur, et non c'est bien le projet. C'est du délire ! C'est bien côté intérieur que cela coince pas à l'extérieur... Cela coince quand l'autoroute de Toulouse déverse ses flots d'automobilistes sur la rocade intérieure et non quand les gradignanais se rendent Gare St-Jean. Donc grosse déception de ma part sur le projet en lui-même qui ne va pas apporter grand-chose, si ce n'est de faire un aménagement à moindre coût car l'infrastructure le permet. Tous les moyens sont bons pour améliorer les conditions de circulation aussi je m'exprime en faveur du projet, même s'il y a erreur de casting ! A quand la suppression des camions en transit aux heures de pointe, le grand contournement de Bordeaux, la reprise du ferroutage... Merci de votre attention. Bonne journée.*

→ Réponse du maître d'ouvrage :

*Le projet n'a pas vocation à traiter les difficultés de circulation au droit de l'échangeur 19 mais à apporter une première réponse pour améliorer la fluidité de la circulation entre les échangeurs 17 et 18 en facilitant l'accès à la sortie 18 vers Villenave-d'Ornon.*

*La circulation sur l'A62 engendre effectivement des difficultés importantes de circulation sur la rocade, aussi bien en sens extérieur qu'en sens intérieur. Aussi, en parallèle de ces aménagements ponctuels, l'État poursuit des études sur un périmètre plus large pour limiter le nombre de véhicules sur la rocade et favoriser le report modal, principale source d'amélioration des conditions de circulation. Une étude d'aménagement en faveur du covoiturage est notamment en cours sur l'A62.*

## F) Avis favorables avec une remarque sur la problématique du bruit

### C13 – Villenave-d'Ornon

Objet : Prolongation mur anti-bruit entre la sortie 17-18

*Je suis favorable à la création d'une voie d'entrecroisement mais habitant à proximité de la rocade, le bruit est déjà bien présent et sera amplifié par cette nouvelle voie. Il serait plus que nécessaire de profiter de ces travaux pour prolonger le mur anti-bruit et améliorer la partie existante.*



Aménagement proposé par le contributeur de prolongement du mur anti-bruit extérieur rocade

**C20 – Villenave-d'Ornon**

Objet : Voie d'entrecroisement entre les échangeurs 17 et 18 de la rocade extérieure de Bordeaux (A630)

*Je suis favorable à la création d'une voie d'entrecroisement si les aménagements périphériques sont également réadaptés notamment les murs anti bruits.*

*La circulation étant rapprochée d'une voie de plus du voisinage qui en subit déjà le bruit, il faut dans ce cas améliorer la protection sonore. Le confort des utilisateurs de la rocade ne doit pas se faire au détriment des habitants.*

→ Réponse du maître d'ouvrage :

*La circulation générale de la rocade n'est pas rapprochée des habitations, seuls les véhicules accédant à la rocade depuis l'échangeur 17 ou souhaitant sortir à l'échangeur 18 seront positionnés sur cette voie d'entrecroisement.*

*Une étude acoustique a cependant été menée dans le cadre de la définition du projet pour vérifier l'incidence et cette étude a conclu au fait que la création d'une voie d'entrecroisement ne va pas augmenter significativement le niveau de bruit du secteur.*

*Par ailleurs, le secteur dispose d'ores et déjà de protection acoustique sur le linéaire avec la présence d'un merlon acoustique sur la partie arborée, puis d'un mur anti-bruit près des habitations à la sortie 18.*

**G) Avis favorable avec une interrogation sur le temps de parcours et le coût****C21 – Lesparre-Médoc**

Objet : Projet voie rocade

*Bonjour. Quel sera le coût réel et quel temps les automobilistes gagneront.*

→ Réponse du maître d'ouvrage :

*Le coût du projet est fixé à 3,5 M€. L'amélioration du temps de parcours reste difficile à quantifier et sera limité. Cependant, si le projet doit permettre d'améliorer la fluidité de la circulation sur la rocade, il a surtout vocation à apaiser la circulation, favoriser les insertions aux échangeurs 17 et 18 au bénéfice de la sécurité routière.*

**Observations lors de la réunion publique**

Le compte-rendu des échanges avec les participants et les réponses du maître d'ouvrage aux observations formulées sont présentés en annexe. S'agissant du projet lui-même soumis à concertation, les observations émises en séance portaient notamment sur :

- le fonctionnement du nouveau bassin d'assainissement (modalités de recueil, de traitement et d'évacuation des eaux) ;
- le traitement paysager du secteur Sarcignan (plantations, aménagement végétal du bassin et des abords, etc.).

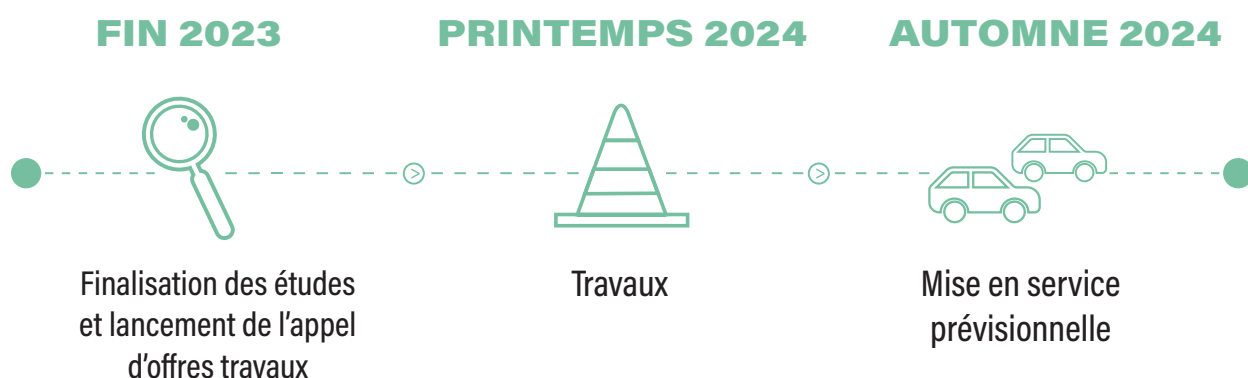
Aucun avis défavorable ne s'est exprimé au cours de la réunion publique.

# 4 LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION ET LES SUITES À DONNER

Le bilan de la concertation publique fait apparaître une très large adhésion au projet présenté de la part des contributeurs, de la commune de Villanave d'Ornon et de Bordeaux Métropole.

Une attention particulière sur la dimension paysagère du projet sera portée par le maître d'ouvrage dans le développement de ses études et les échanges se poursuivront à ce sujet avec la commune de Villanave d'Ornon et les services de Bordeaux Métropole.

## Les prochaines étapes



# 5 ANNEXES

*Courrier de madame Fabienne Buccio, Préfète de la Région nouvelle Aquitaine.*



**Président**

Madame Fabienne Buccio  
Préfète  
Préfecture de la Région Nouvelle  
Aquitaine  
2 esplanade Charles de Gaulle  
CS 41397  
33077 Bordeaux Cedex

Bordeaux, le **17 JAN. 2023**

objet : concertation publique - voie d'entrecroisement échangeurs 17 et 18 de la  
rocade bordelaise  
nos références : DCS/MRO/PSA/BEB/2023/0003

Madame la Préfète,

Vous organisez actuellement une concertation publique sur le projet de voie d'entrecroisement entre les échangeurs 17 et 18 de la rocade extérieure à Villenave d'Ornon.

Je souhaite à cette occasion vous confirmer mon plein soutien sur ce projet, qui s'inscrit totalement dans les objectifs du schéma des mobilités approuvé par le conseil de métropole en septembre 2021. Cette opération pourrait ainsi être financée avec les reliquats de crédits de la mise à 2x3 voies de la rocade.

La rocade sud au niveau de Gradignan, Villenave d'Ornon et Bègles est le secteur de l'agglomération qui supporte les plus forts trafics routiers avec une circulation de plus de 140 000 véhicules par jour dont une part non négligeable de poids lourds en transit.

Compte tenu des dynamiques de croissance des flux, notamment des flux longues distances en transit, il apparaît fondamental de trouver des solutions pour limiter la congestion et améliorer la sécurité des déplacements. Ce projet est un point positif vis-à-vis de ces objectifs et j'espère que d'autres actions viendront également dans les prochaines années améliorer le fonctionnement de la rocade dans ce secteur, avec par exemple des mesures pour réguler les flux en transit.

Je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de mes salutations distinguées.

  
Alain Anziani  
Président de Bordeaux Métropole  
Maire de Mérignac

BORDEAUX MÉTROPOLE  
Esplanade Charles-de-Gaulle  
33045 Bordeaux cedex  
T. 05 56 99 84 84  
F. 05 56 96 19 40  
www.bordeaux-metropole.fr

Affaire suivie par Pierre Samblat  
Direction circulation et stationnement  
Tél. 05.56.99.87.40  
p.samblat@bordeaux-metropole.fr

## Compte rendu des échanges de la réunion publique du 25 janvier 2023 à Villenave d'Ornon

### PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ROCADE SUD

#### RÉUNION PUBLIQUE - COMPTE RENDU DES ÉCHANGES

Date : 25 janvier 2023, à 19h - Salle du Carrelet à Villenave-d'Ornon.

##### Déroulé :

- Accueil par Patrick PUJOL, maire de Villenave-d'Ornon, François DUQUESNE, directeur de la DIR Atlantique et Sébastien DABADIE, Direction générale Mobilités, Bordeaux métropole.
- Annonce du déroulé de la réunion par Sébastien CHERRUAU, Mediapilote.
- Présentation du projet par Thomas FAJOUX, Chargé de maîtrises d'ouvrages DIR Atlantique.
- Questions / échanges avec la salle.
- Conclusion par Patrick PUJOL, maire de Villenave-d'Ornon et François DUQUESNE, Directeur de la DIR Atlantique.

##### Participants :

- Une trentaine de personnes, dont des membres des conseils de quartier de Villenave-d'Ornon.

#### CADRE

Cette réunion publique visait à présenter la démarche de concertation engagée sur le projet de création d'une voie d'entrecroisement entre les échangeurs 17 et 18 de la rocade extérieure de Bordeaux, à partager le contexte et les enjeux, à répondre aux questions ou remarques et à recueillir des contributions de la part des participants.

La présentation du projet faite en séance reprend les éléments significatifs du dossier de concertation.

#### QUESTIONS / RÉPONSES

**Habitant du quartier Chambéry : “Concernant l'élargissement du bassin Sarcignan, il y a des lieux de vie (résidences) à côté ; a-t-on la garantie que le traitement des eaux soit efficace ?”**

Thomas FAJOUX, DIRA : Le nouveau bassin étanche permet ainsi d'avoir une zone tampon avec une décantation avant le rejet vers le milieu naturel. Les eaux rejetées sont ainsi traitées. Un nettoyage régulier du bassin sera effectué en fonction du niveau de dépôt mesuré.

**Patrick PUJOL, maire de Villenave-d'Ornon : “À partir de quel moment se produit le débordement du bassin ? Comment et où est-ce absorbé ?”**

Thomas FAJOUX, DIRA : Le bassin Sarcignan sera agrandi et donc dimensionné pour recueillir l'ensemble des eaux du secteur aménagé, en prenant en compte le coefficient des pluies décennales. Si de forts épisodes surviennent, un dispositif de surverse dans le réseau existant de la métropole se met en œuvre. Ce réseau existant de Bordeaux Métropole est suffisamment dimensionné pour absorber ces volumes supplémentaires.

**Patrick PUJOL, maire de Villenave-d'Ornon : “Est-ce que le bassin est surveillé aujourd'hui (connaissance de la hauteur d'eau qui rentre) ? Les charges peuvent-elles être mesurées ?”**

Thomas FAJOUX, DIRA : Le dimensionnement d'un bassin d'infiltration n'est pas le même que pour un bassin étanche et les volumes d'eau ne peuvent être comparables comme les besoins de surveillance. Un bassin étanche nécessite un niveau de surveillance et d'entretien différent pour rester fonctionnel et ses modalités ont été vues



avec les services de Bordeaux Métropole, en charge de la gestion du bassin futur.

Sébastien DABADIE, Bordeaux Métropole, confirme que ce projet de bassin a fait l'objet de validations techniques préalables auprès de la Direction de l'Eau de Bordeaux Métropole, gestionnaire du futur bassin.

**Patrick PUJOL, maire de Villenave-d'Ornon : “Comment penser qu'il y aura un meilleur traitement des eaux pluviales sachant qu'actuellement ce bassin est hors domaine concédé ?”**

François DUQUESNE, DIRA : Le bassin sera dimensionné correctement pour se déverser sans aucun problème. Il est important de rappeler que ces bassins ont aussi pour fonction de circonscrire une pollution accidentelle ; il n'est pas question que cette pollution finisse dans les cours d'eau.

**Patrick PUJOL, maire de Villenave-d'Ornon : “On remarque tout de même que l'espèce ‘préservée’ du Grand Capricorne est très présente sur Villenave-d'Ornon...”**

François DUQUESNE, DIRA : Nous prenons en effet en considération la faune et flore locales en essayant de limiter l'impact. Nous allons aussi apporter un traitement paysager de qualité qui reste à définir.

**Patrick PUJOL, maire de Villenave-d'Ornon : “Dans le schéma de voie d'entrecroisement du dossier de concertation : sur la voie 1, il y a aujourd'hui les poids-lourds. La grande difficulté est de s'insérer entre ces poids-lourds ! Est-ce que cette nouvelle voie d'entrecroisement pourra améliorer l'insertion des véhicules ?”**

François DUQUESNE, DIRA : Aujourd'hui, les usagers disposent de moins de 300 mètres pour s'insérer dans le trafic. Avec le futur aménagement, ce sera 800 mètres pour mener à bien cette manœuvre. Même si les poids-lourds sont présents, cela offre plus de sécurité pour entrer et sortir de la rocade. D'ici à fin juin 2023, la rocade sera à 2x3 voies en totalité. Elle offrira aux usagers deux itinéraires possibles. Aujourd'hui, une grande majorité emprunte la rocade Est. À plus long terme, nous devons travailler ensemble avec les acteurs sociaux-économiques pour faire en sorte qu'il y ait des reports vers d'autres modes de transports.

Sébastien DABADIE, Bordeaux Métropole : Cette voie d'entrecroisement devrait retarder l'apparition de la congestion sur la rocade et faciliter ainsi les insertions. Elle présentera également un intérêt pour les quartiers environnants : comme l'apparition de la congestion devrait être retardée par la voie d'entrecroisement, cela limitera les trafics de débordement vers la voirie métropolitaine.

**Michel POIGNONEC, 1er adjoint au maire de Villenave-d'Ornon : “Le bassin actuel a un certain ‘cachet’ avec son îlot central et ses arbres. Vous êtes passé rapidement sur son traitement paysager. Vous avez parlé de compensation, de clôture avec brise vue. On y perd au change. Au premier coup de vent, la brise vue va se déchirer. Nous souhaitons plus d'ambition sur ce traitement paysager”.**

Thomas FAJOUX, DIRA : C'est un aspect peu développé en effet à ce stade des études, mais il est important pour la DIRA de recueillir les avis sur ce traitement possible. Nous prévoyons des talus enherbés et étudions la possibilité d'intégrer des plantes aquatiques pour un aspect visuel plus naturel. Cela se fait déjà par ailleurs sans aucune incidence sur le bon fonctionnement du bassin. Un traitement des clôtures plus végétal est également une possibilité. Ce travail doit se poursuivre avec les services de la commune de Villenave-d'Ornon pour proposer un bassin qui s'intègre au mieux dans cet environnement, comme pour définir les sites de plantations d'arbres en compensation de ceux qui devront être abattus sur l'îlot du bassin actuel.

**Patrick PUJOL, maire de Villenave d'Ornon : “Le bassin sera donc en eau tout le temps et favorisera la prolifération de moustiques tigres, notamment ?”**

Thomas FAJOUX, DIRA : Oui, l'eau du bassin sera présente sur une trentaine de centimètres de façon permanente. Au regard des connaissances actuelles, ce type de bassin n'est pas un milieu favorable pour le développement des moustiques tigres. Le bassin actuel, avec très peu d'eau, voire à sec par moment, est au contraire un milieu plus propice au développement des différents types de moustiques, comme les jardins des particuliers ou les grilles d'avaloirs dans les rues notamment.

**Habitant, membre du conseil de quartier nord : “Il n'y a pas de politique de démoustication du bassin ?”**

Sébastien DABADIE, Bordeaux Métropole : Bordeaux Métropole mène effectivement des campagnes de

prévention sur la base d'une stratégie bien définie. Ne disposant pas des éléments en séance, elle pourra être précisée si la demande est formulée dans le recueil des avis.

Patrick PUJOL, maire de Villenave-d'Ornon : Bordeaux Métropole est bien en charge de la démoustication. Cependant, s'agissant plus spécifiquement du moustique tigre, cette stratégie de démoustication est définie par l'ARS si et seulement si un malade est déclaré.

**Habitant, membre du conseil de quartier nord : “Le feu de régulation à l'entrée 17 de la rocade sera-t-il supprimé ?”**

Thomas FAJOUX, DIRA : Ce feu n'a pas vocation à être enlevé. Il permet de réguler et de contrôler l'accès à la rocade, de fluidifier la circulation, et de sécuriser les insertions.

**Habitante, membre du conseil quartier Est : “Il existe déjà une voie d'entrecroisement au niveau de l'A62. Les voitures arrivent très vite, c'est dangereux. Ma crainte actuelle : quand on arrive de Gradignan, il existe une ‘combine’ très utilisée : prendre la station service qui permet de sortir à la 17 et re-renter pour ressortir à la 18 et éviter les embouteillages. Cela va donc engendrer des comportements encore plus dangereux car les usagers auront un ‘boulevard’ devant eux et ne réduiront pas leur vitesse”.**

Thomas FAJOUX, DIRA : Ce sera à analyser. Nous prenons note pour voir si des aménagements particuliers seront nécessaires au niveau de la station service pour éviter ces comportements.

**Habitant : “Depuis l'A10, les deux directions ne sont pas indiquées sur les panneaux, tous les camions passent donc par le côté est de la rocade”.**

François DUQUESNE, DIRA : Depuis l'A10, nous aurons la possibilité d'inciter à prendre la rocade ouest. Ces renseignements peuvent être apportés sur les panneaux directionnels et relayés sur les différents outils d'aides à la conduite qui inciteront plutôt à passer sur une rive ou sur une autre. La rocade ouest est en travaux depuis longtemps. C'est la raison pour laquelle le trafic n'est pas reporté vers l'Ouest aujourd'hui.

**Habitant : “Je m'insère souvent dans la rocade via l'échangeur 18 en sens extérieur. A l'arrivée de l'A62, un bouchon se crée : il faudrait arriver à réguler ce bouchon. Ce bouchon n'est pas formé qu'entre les échangeurs 17 et le 18, on ne résout pas le problème, il faut aller à la cause (l'A62)”.**

François DUQUESNE, DIRA : Nous essayons d'apporter plusieurs types de solutions. Il n'y a pas qu'une seule cause, mais ce sont des réactions multiples qui conduisent à ces situations de congestions. Aux heures de pointe, le taux d'occupation de véhicules n'est que de 1,1 personne. Il faut aussi travailler à changer nos modes de transport, nos comportements, nos usages sur la route d'autant que nous sommes sur une voie circulaire.

## CONCLUSION

Patrick PUJOL, maire de Villenave d'Ornon, conclut cette réunion en indiquant que la commune est favorable à cette opération et demande à la DIRA que la dimension paysagère du bassin soit prise en compte.

François DUQUESNE, DIRA, remercie Monsieur le Maire pour son accueil et les participants pour leur présence.

Dossier de concertation



Flyer A5



Affiche A3



Encart presse 1/4 de page

## Registre de recueil des avis



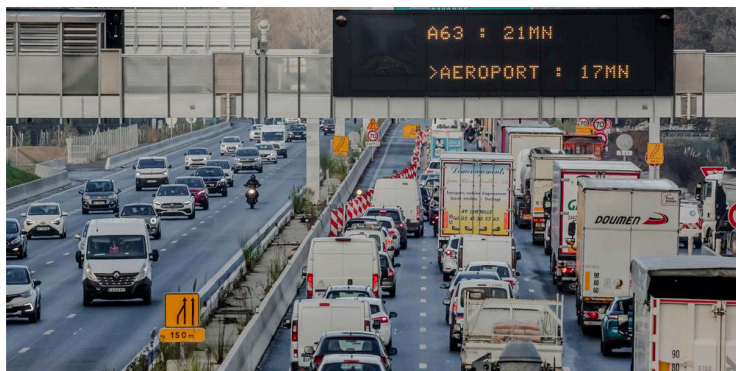
## Article de presse Sud Ouest Eco du 3 janvier 2023



### Rocade de Bordeaux : une voie auxiliaire entre les échangeurs 17 et 18 pour soulager le trafic

Lecture 2 min

Accueil • Sud Ouest Éco • Transports • Circulation en Gironde



Plusieurs points de congestion notoires restent à fluidifier sur la rocade, à l'exemple du tronçon entre les sorties Chanteloiseau et Pont-de-la-Maye. © Crédit photo : Archives Guillaume Bonnaud / SUD OUEST

Par Daniel Bozec  
Publié le 03/01/2023 à 19h05  
Mis à jour le 03/01/2023 à 19h29

S'ABONNER    

**Pour atténuer les bouchons aux heures de pointe, 800 mètres de bande d'arrêt d'urgence seront convertis en route d'entrecroisement à hauteur de Villenave-d'Ornon. Un projet soumis à concertation du 4 janvier au 3 février**

C'est un des principaux points de congestion de la rocade bordelaise, bien connu des automobilistes qui la fréquentent au quotidien. Entre les échangeurs 17 (Chanteloiseau) et 18 (Pont-de-la-Maye), à hauteur de Villenave-d'Ornon, on avance quasiment pare-chocs contre pare-chocs en heure de pointe dans le sens extérieur, notamment en fin de journée. « Des difficultés croissantes de circulation », relève la préfecture, qui lance une concertation publique sur la création d'une nouvelle voie auxiliaire « d'entrecroisement » entre les deux sorties.

**DIR Atlantique - MIMO**  
19 allée des Pins  
33000 Bordeaux

